



SÉANCE  
ORDINAIRE  
2 AVRIL 2024

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DE ROXTON POND TENUE, À L'HÔTEL  
DE VILLE, LE MARDI 2 AVRIL 2024, À 19 H 30**

Cette séance ordinaire est présidée par M. Pierre Fontaine, maire. Mesdames et messieurs les conseillers suivants sont présents : André Côté, Christiane Choinière, Serge Bouchard, Sylvain Hainault et Nathalie Simard.

Monsieur François Giasson, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que M<sup>me</sup> Audrey Archambault, adjointe au greffe et aux finances, sont aussi présents à cette assemblée.

Monsieur Pascal Lamontagne, conseiller municipal du district n° 4, est absent pour cette séance, mais avait préalablement motivé son absence auprès de la direction générale.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire débute la séance sur-le-champ.

Quatre personnes assistent à cette séance.

128/04/24

**Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par :** M. Serge Bouchard

**Appuyé par :** M. André Côté

**Et résolu :**

**D'me Caroline Bisson le 7 mai prochain ainsi qu'une demande de gratuité de location d'une demi-salle du centre communautaire déposée par la Coopérative de Solidarité Santé Roxton Pond.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

Le maire est fier d'annoncer aux personnes présentes dans la salle qu'il vient de recevoir une lettre de la vice-première ministre du Québec et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Geneviève Guilbault, annonçant une aide financière maximale de 2 400 000 \$ pour le projet de développement du réseau cyclable roxtonais jusqu'au parc national de la Yamaska. Cette lettre est archivée sous la cote de correspondance **C01-04-24**.

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES**

Deux personnes sur celles présentes dans la salle s'adressent au conseil municipal en cette première période de questions et de commentaires.

#### Questions et commentaires reçus :

- Un citoyen et une citoyenne demande les raisons pour lesquelles le point 10.2 ayant trait à la potentielle venue à Roxton Pond, en 2025, d'un groupe de musique été retiré de l'ordre du jour.

Réponse : Le maire indique que ce point a été retiré de l'ordre du jour, car le conseil municipal a besoin de plus d'information quant au déroulement et à l'organisation de ce spectacle. Ce point sera reporté à une date ultérieure.

129/04/24

#### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Appuyé par :** M. Sylvain Hainault

**Et résolu :**

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024, et ce, sans modification.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

130/04/24

#### **Approbaton des comptes**

**ATTENDU QUE** M. François Giasson, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Roxton Pond, certifie, par les présentes, que des crédits budgétaires sont disponibles aux fins pour lesquelles le conseil municipal projette les dépenses ci-après décrites;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance des listes de comptes déposées pour cette séance qui totalisent 300 402,34 \$, taxes incluses, faisant référence aux chèques C2400306 à C2400431;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. Serge Bouchard

**Appuyé par :** M. Sylvain Hainault

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal approuve les déboursés de 300 402,34 \$, taxes incluses.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

131/04/24

**Autorisation des paiements de 5 000 \$ et plus**

**ATTENDU** la nécessité d'obtenir une résolution d'autorisation du conseil municipal relativement aux paiements de 5 000 \$ et plus devant être effectués à des fournisseurs;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des fournisseurs nécessitant des paiements de 5 000 \$ et plus :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION DES ACHATS ET DES SERVICES	MONTANT
Gestion Pierre Forand	Projets municipaux divers en loisirs	8 800,00 \$
Laforest Nova Aqua	Plan de protection des sources d'eau potable	7 042,22 \$
Services EXP inc.	Étude de photométrie du parc des Sports	6 898,50 \$
<b>TOTAL</b>		<b>22 740,72 \$</b>

**ATTENDU QUE** le total des dépenses de cette liste s'élève à 22 740,72 \$, taxes incluses;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal atteste que cette liste rend réellement compte des services encourus par la Municipalité de Roxton Pond auprès des entreprises concernées;

**ATTENDU QUE** ces dépenses sont conformes à la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Roxton Pond;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. Serge Bouchard

**Appuyé par :** M. Sylvain Hainault

**Et résolu :**

**D'autoriser** les paiements de 5 000 \$ et plus totalisant 22 740,72 \$, taxes incluses, tels qu'ils sont décrits dans le tableau précédemment présenté;

**QUE** ces paiements soient effectués à partir des postes budgétaires respectivement associés aux secteurs des dépenses encourues.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

Monsieur le maire dépose le rapport budgétaire de la Municipalité de Roxton Pond daté du 1<sup>er</sup> avril 2024. Ce document est archivé sous la cote de correspondance **C02-04-24**.

**132/04/24**

**Renouvellement de l'assurance collective avec la Croix Bleue**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Roxton Pond a reçu une proposition de renouvellement d'assurance collective avec la Croix Bleue aux mêmes termes et conditions que l'année dernière;

**ATTENDU QUE** ladite proposition de renouvellement présente une légère baisse des redevances à payer pour les mêmes protections individuelles;

**ATTENDU QUE** ladite proposition d'assurance convient au conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. Serge Bouchard

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**DE** renouveler l'assurance collective avec la Croix Bleue aux termes et conditions présentés dans la proposition;

**QUE** M<sup>me</sup> Marie-Josée Rondeau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Roxton Pond, tout document concernant ce renouvellement d'assurance collective avec la Croix Bleue.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**133/04/24**

**Horaire d'été 2024 (cols bleus et employés de bureau)**

**ATTENDU QU'**un horaire d'été est implanté à titre d'essai depuis 2022 au niveau de la Municipalité de Roxton Pond, ayant comme effet la fermeture des bureaux municipaux le vendredi après-midi;

**ATTENDU QUE** cet horaire d'été a eu peu d'impacts négatifs sur les citoyens;

**ATTENDU** les impressions positives des employés suivant ces deux années d'essai;

**ATTENDU** le désir des employés de réitérer un horaire d'été pour 2024;

**ATTENDU QUE** les démarches pour une nouvelle entente sur les principes directeurs des employés municipaux ne sont pas encore terminées;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal exige, comme les deux années précédentes, l'ouverture des bureaux municipaux sur une période de 34,5 heures par semaine et la possibilité pour les citoyens de prendre rendez-vous le vendredi après-midi lorsqu'il leur est impossible de se présenter une autre journée durant la semaine;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal exige qu'il y ait la présence d'employés cols bleus permanents ou surnuméraires en présence sur le territoire de Roxton Pond le vendredi après-midi, sans majoration du taux horaire;

**ATTENDU QU'**il y a donc lieu de proposer des horaires d'été distincts pour les cols bleus et pour les employés de bureau comme suit :

- Cols bleus :
  - lundi au jeudi de 7 h 30 à midi et de 12 h 30 à 16 h
  - vendredi de 7 h 30 à midi et de 12 h 30 à 15 h 30
- Employés de bureau :
  - lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30
  - vendredi de 8 h à 12 h 30

**ATTENDU QUE** la période visée pour 2024 s'échelonne du lundi 15 avril au vendredi 11 octobre 2024 (26 semaines);

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Appuyé par :** M. Sylvain Hainault

**Et résolu :**

**D'**autoriser, en 2024, l'implantation d'un horaire estival, et ce, aux conditions décrites ci-dessus;

**QUE** les heures de l'horaire d'été établies pour les employés de bureau soient permanentes étant donné qu'elles ont été à l'essai les deux dernières années et que le tout s'est bien déroulé;

**QUE** les heures de l'horaire d'été établies pour les cols bleus soient à l'essai et modifier au besoin;

**QUE** M. Serge Bouchard, conseiller municipal attribué aux ressources humaines, et M. François Giasson, directeur général et greffier-trésorier, soient mandatés pour gérer l'encadrement de cet horaire d'été, et ce, en conformité avec les autres éléments compris dans l'entente des principes directeurs en vigueur;

**QUE** les dates et les heures d'ouverture d'été du bureau municipal soient transmises à la population au moyen des divers médias sociaux d'information locaux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

134/04/24

**SPA des Cantons : renouvellement de l'entente de gestion animalière pour 2024 et 2025**

**ATTENDU QUE** l'entente actuelle avec la SPA des Cantons s'est terminée le 31 décembre 2023;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire reconduire une entente dite « à la pièce » avec la SPA des Cantons;

**ATTENDU QUE** la SPA des Cantons a manifesté son ouverture à renouveler l'entente « à la pièce » avec des modalités similaires à l'entente de 2023;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. André Côté

**Appuyé par :** M. Serge Bouchard

**Et résolu :**

**D'autoriser** le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Roxton Pond, tout document concernant cette entente « à la pièce » avec la SPA des Cantons pour les années 2024 et 2025.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

135/04/24

**Achat de calcium liquide (abat-poussière)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Roxton Pond a demandé des prix sur invitation à deux fournisseurs pour l'achat d'abat-poussière;

**ATTENDU QU'**il y a lieu que la soumission retenue réponde aux normes environnementales AP-35, chlorure de calcium 35 %;

**ATTENDU QUE** les sommes nécessaires au paiement du matériel sont réservées à même le budget 2024;

**ATTENDU QUE** cette dépense est conforme à la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Roxton Pond;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. André Côté

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**D'**accepter la soumission de la compagnie Les Entreprises Bourget s'élevant à 0,4159 \$ du litre pour une quantité de 40 000 litres de calcium liquide;

**DE** mandater M. Jean Bourret, coordonnateur aux travaux publics et aux parcs, pour procéder à cet achat;

**D'**autoriser le paiement de la ou des factures des Entreprises Bourget concernant ce dossier d'abat-poussière;

**QUE** le paiement soit fait à partir du ou des postes budgétaires concernés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

136/04/24

**Travaux extérieurs au 874, rue Principale**

**ATTENDU** la nécessité d'effectuer des travaux de réfection au niveau de la devanture du 874, rue Principale, bâtiment accueillant, entre autres, la bibliothèque municipale;

**ATTENDU QUE** ces travaux impliquent le remplacement de la rampe existante menant à l'entrée du guichet Desjardins et de la bibliothèque ainsi que la modification du revêtement de la colonne en présence sur place;

**ATTENDU QUE** la soumission reçue de l'entreprise Matrik Aluminium 2016 inc., n° 1241, du 14 mars 2024, concernant ce dossier s'élève à 4 801,91 \$, taxes incluses;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de cette offre de service et désire apporter certaines modifications aux composantes proposées;

**ATTENDU QU'**il y a donc lieu de demander une autre soumission en fonction des nouvelles exigences du conseil;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**DE** mandater M. Jean Bourret, coordonnateur aux travaux publics et aux parcs, pour demander, pour et au nom de la Municipalité de Roxton Pond, une nouvelle soumission en fonction des modifications émises par le conseil municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

137/04/24

**Lampadaires pour les terrains de pétanque**

**ATTENDU** la construction des nouveaux jeux de pétanque dans le parc à proximité du centre communautaire;

**ATTENDU** la nécessité d'installer un éclairage adéquat pour permettre aux usagers du parc de jouir convenablement des installations de pétanque;

**ATTENDU** les différents modèles de lampadaires analysés;

**ATTENDU QUE** le modèle qui convient le mieux aux besoins du site provient de l'entreprise SNOC et s'élève à 2 500 \$, plus taxes, l'unité (tête et poteau);

**ATTENDU QU'**après analyse deux lampadaires seraient nécessaires pour desservir la zone des jeux de pétanque;

**ATTENDU** la soumission de l'entreprise SNOC, n° JD240321-03, du 21 mars 2024, pour deux ensembles (tête et poteau), transport en sus;

**ATTENDU QUE** cette dépense est conforme à la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Roxton Pond;

**ATTENDU** la subvention reçue d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Appuyé par :** M. Serge Bouchard

**Et résolu :**

**D'**acquérir auprès de l'entreprise SNOC deux lampadaires pour la somme de 5 000 \$, plus taxes, transport en sus;

**QUE** ces lampadaires soient installés à proximité des jeux de pétanque pour permettre aux joueurs de pratiquer cette activité;

**QUE** M. Jean Bourret, coordonnateur aux travaux publics et aux parcs, soit mandaté, pour et au nom de la Municipalité de Roxton Pond, pour procéder à cet achat, signer tout document s'y rattachant ainsi qu'agir à titre de personne-ressource auprès cette entreprise;

**D'**autoriser le paiement de la facture ayant trait à ce dossier sur réception de cette dernière;

**QUE** ce paiement soit fait à partir du ou des postes budgétaires concernés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**



138/04/24

**Présentation d'une demande financière dans le cadre du programme Signature innovation vélo**

**ATTENDU** l'existence du programme de subvention de la MRC de La Haute-Yamaska en lien avec les projets vélos;

**ATTENDU QUE** ce programme de subvention vise à mettre en valeur le positionnement vélo sur le territoire de la Haute-Yamaska dont la municipalité de Roxton Pond fait partie;

**ATTENDU** la réalisation d'infrastructures cyclables, au cours des dernières années, par la Municipalité de Roxton Pond;

**ATTENDU** la réalisation prochaine d'un lien cyclable reliant le périmètre urbain de Roxton Pond au parc national de la Yamaska;

**ATTENDU QUE** le programme Signature innovation vélo se voit complémentaire aux projets réalisés et à ceux en cours sur le territoire de Roxton Pond;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Roxton Pond désire aménager une halte centrale pour vélos comportant, entre autres, une aire de stationnement pour les vélos, une borne de recharge pour les vélos électriques, un abri ainsi qu'une station de réparation pour les vélos;

**ATTENDU** l'aide financière admissible pouvant aller jusqu'à 50 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. Serge Bouchard

**Appuyé par :** M. André Côté

**Et résolu :**

**DE** mandater M. Pierre Forand, consultant en infrastructures sportives et touristiques, pour déposer, pour et au nom de la Municipalité de Roxton Pond, une demande d'aide financière dans le cadre du programme Signature innovation vélo de la MRC de La Haute-Yamaska.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

139/04/24

**Comité d'environnement du lac Roxton : demande de commandite d'une demi-salle du centre communautaire Armand Bienvenue**

**ATTENDU** la tenue de la rencontre printanière du Comité d'environnement du lac Roxton, le 27 avril prochain, au centre communautaire;

**ATTENDU** la demande de location d'une demi-salle reçue pour la tenue de cette rencontre;

**ATTENDU** la demande déposée au conseil municipal pour l'obtention de la gratuité des frais de location de cette salle;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Roxton Pond travaille de concert avec le Comité d'environnement du lac Roxton depuis de nombreuses années et que cette dernière a toujours prêté son centre communautaire ainsi que son hôtel de ville pour la tenue des diverses rencontres du comité;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. Sylvain Hainault

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal offre gratuitement la location d'une demi-salle du centre communautaire Armand Bienvenue au Comité d'environnement du lac Roxton pour la tenue de sa rencontre printanière qui se tiendra le 27 avril 2024.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

140/04/24

**Fondation Louis-Philippe Janvier : demande de commandite de la grande salle du centre communautaire Armand Bienvenue**

**ATTENDU** la demande de location de salle reçue dans l'optique d'organiser un événement bénéfice, le 8 mars 2025, au profit de la Fondation Louis-Philippe Janvier;

**ATTENDU QUE** cette demande implique aussi la réservation du 7 mars 2025 à des fins d'installation;

**ATTENDU QUE** la mission de cette fondation est de fournir une aide humaine et immédiate aux jeunes adultes atteints du cancer;

**ATTENDU** la demande de commandite déposée au conseil municipal pour obtenir la gratuité des frais de location de la grande salle du centre communautaire Armand Bienvenue pour cet événement ainsi que pour son installation;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. Sylvain Hainault

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal offre gratuitement la location de la grande salle du centre communautaire Armand Bienvenue pour cette activité bénéfice au profit de la Fondation Louis-Philippe Janvier qui se tiendra le 8 mars 2025;

**QUE** cette gratuité s'applique aussi la veille pour la préparation de l'événement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

141/04/24

**Fondation Roger Talbot inc. : demande d'utilisation d'une portion du Centre nautique du lac Roxton à des fins de stationnement**

**ATTENDU QUE** la Fondation Roger Talbot inc. accueillera un important groupe de vacanciers dans le cadre de l'événement « Filer à l'anglaise » qui se tiendra les 15, 16, 17 et 18 août prochains;

**ATTENDU** la demande d'utilisation d'une portion du Centre nautique du lac Roxton à des fins de stationnement pour des remorques à motos;

**ATTENDU QUE** l'événement se tiendra exclusivement sur le site du Camping de la Fondation Roger Talbot inc.;

**ATTENDU QUE** l'espace de stationnement désiré est celui où avaient été installés les tentes et camions-restaurants lors de l'événement de la fête nationale du Québec l'année dernière;

**ATTENDU QU'**aucun événement municipal n'est prévu à ces dates sur le site;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. Sylvain Hainault

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal permette à la Fondation Roger Talbot inc. l'utilisation, et ce gratuitement, d'une portion du Centre nautique du lac Roxton, à des fins de stationnement pour des remorques à motos, les 15, 16, 17 et 18 août prochains;

**QUE** la section du site permise pour l'utilisation soit celle où étaient positionnés les tentes et camions-restaurants lors des festivités de la fête nationale du Québec de 2023.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

142/04/24

**Journée bien-être yoga au Centre nautique du lac Roxton**

**ATTENDU** le désir du Service des activités culturelles et événementielles d'organiser une journée bien-être yoga, le 13 juillet prochain (le 14 juillet en cas de pluie), de 11 h à 17 h, au Centre nautique du lac Roxton;

**ATTENDU** la collaboration de deux résidents de Roxton Pond, M<sup>me</sup> Fay Skoropad et M. Massimo Zerroual, qui possèdent une expérience considérable dans l'organisation de ce type d'événements;

**ATTENDU QUE** cet événement serait ouvert aux résidents et non-résidents;

**ATTENDU QUE** l'événement accueillerait diverses stations sous le thème du bien-être : yoga, méditation, Pilates; massothérapie, détente, dessin, etc.;

**ATTENDU QUE** l'événement accueillerait aussi des kiosques d'exposants sous la même thématique;

**ATTENDU** le désir des organisateurs que cet événement en devienne un d'envergure, de type festival, qui soit récurrent chaque année;

**ATTENDU** la nécessité de demander des commandites pour bonifier le budget 2024 prévu pour la réalisation de cet événement;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance du concept de l'événement et trouve que c'est une belle initiative;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal permette le déroulement d'une journée bien-être yoga, le 13 juillet 2024 (le 14 juillet en cas de pluie), de 11 h à 17 h, au Centre nautique du lac Roxton;

**DE** mandater M<sup>me</sup> Annie Patenaude, responsable des activités culturelles et événementielles, et M<sup>me</sup> Maude Croteau-Vaillancourt, responsable des communications, des loisirs et des sports, pour organiser cet événement ainsi que pour demander des commandites en lien avec le déroulement de ce dernier;

**QUE** cet événement soit organisé en collaboration avec deux résidents de Roxton Pond qui possèdent une certaine expérience dans l'élaboration de type d'événements.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

143/04/24

**Théâtre de la Dame de Cœur : spectacle le 24 mai 2024**

**ATTENDU** l'appui de la Municipalité de Roxton Pond à la demande de subvention qui a été effectuée par le Théâtre de la Dame de Cœur au ministère de la Culture et des Communications, en novembre dernier, concernant la présentation de son spectacle *Acupunk* à une vingtaine de municipalités québécoises dont Roxton Pond (résolution 335/09/23);

**ATTENDU** l'intention émise par la Municipalité de Roxton Pond de contribuer à hauteur de 2 500 \$ pour la présentation de ce spectacle, entre autres, à Roxton Pond, et ce, si la demande de subvention permettant de concrétiser le projet est acceptée (résolution 335/09/23);

**ATTENDU** l'acceptation de la demande de subvention par le ministère;

**ATTENDU** l'intérêt toujours présent du conseil municipal d'accueillir une prestation de ce spectacle sur son territoire;

**ATTENDU** les multiples dates transmises au Théâtre de la Dame de Cœur pour la présentation de ce spectacle;

**ATTENDU QU'**après concertation la date qui convient le mieux aux deux parties est le 24 mai 2024;

**ATTENDU QU'**il reste encore à déterminer le lieu où se déroulera le spectacle sur le territoire de Roxton Pond;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**D'**accueillir le spectacle *Acupunk* présenté par le Théâtre de la Dame de Cœur, le 24 mai 2024, sur le territoire de Roxton Pond;

**QUE** M<sup>me</sup> Annie Patenaude, responsable des activités culturelles et événementielles, ainsi que M<sup>me</sup> Maude Croteau-Vaillancourt, responsable des communications, des loisirs et des sports, soient mandatées, pour et au nom de la Municipalité de Roxton Pond, pour gérer la venue du Théâtre de la Dame de Cœur à Roxton Pond;

**QUE** ces dernières soient aussi mandatées pour déterminer avec les organisateurs du Théâtre l'emplacement idéal pour la présentation de ce spectacle sur le territoire;

**D'**émettre un chèque de 2 500 \$ au Théâtre de la Dame de Cœur à titre de contribution pour la présentation de ce spectacle;

**QUE** ce paiement soit effectué sur réception de la facture associée à ce dossier et à partir du ou des postes budgétaires concernés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

144/04/24

**Autorisation du défi cycliste au profit de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier**

**ATTENDU** la quinzième édition du Défi cycliste Desjardins de la Caisse Desjardins de la MRC d'Acton au profit de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton qui se déroulera le dimanche 9 juin 2024;

**ATTENDU QUE** le trajet de cet événement empruntera sur le territoire de Roxton Pond : le 3<sup>e</sup> Rang, le chemin Roxton Sud, le 4<sup>e</sup> Rang ainsi que le chemin de la Grande-Ligne;

**ATTENDU QUE** des bénévoles, des membres du comité organisateur ainsi que des premiers répondants seront présents sur le parcours pour assurer la sécurité des cyclistes de même que la gestion de la circulation;

**ATTENDU QU'**à la demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable un droit de passage sur les artères de Roxton Pond est obligatoire pour la tenue de cet événement.

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**D'**autoriser le passage sur le territoire de Roxton Pond du défi cycliste Desjardins au profit de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton le 9 juin prochain.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

145/04/22

**Comité d'environnement du lac Roxton : demande de don d'une vignette d'accès au lac Roxton**

**ATTENDU** le déroulement de la rencontre printanière du Comité d'environnement du lac Roxton le 27 avril prochain;

**ATTENDU** les divers prix de présence qui seront tirés lors de cette rencontre;

**ATTENDU** la demande du Comité d'environnement du lac Roxton au conseil municipal pour l'obtention d'une vignette d'accès au lac Roxton dans l'optique de la faire tirer parmi les résidents de l'auditoire;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M. André Côté

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Et résolu :**

**DE** donner une vignette d'accès au lac Roxton, pour la saison estivale 2024, au Comité d'environnement du lac Roxton en guise de prix de présence lors de sa rencontre printanière du 27 avril prochain;

**QUE** le résident gagnant de cette vignette se présente au bureau municipal pour remplir le contrat d'accès au lac afin d'obtenir cette dernière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

Le maire annonce que la présentation des états financiers 2023 de la Municipalité de Roxton Pond aura lieu à la séance ordinaire du 4 juin 2024 et qu'elle sera effectuée par M. Jean-Yves Trottier, vérificateur financier.

Ce dernier mentionne aussi que M<sup>me</sup> Caroline Bisson, biologiste, viendra présenter, à la séance ordinaire du 7 mai 2024, le Rapport d'analyse de la qualité de l'eau du lac Roxton et de ses principaux tributaires (résultats de 2023).

Le tirage des locations de salles du temps des Fêtes qui devait se dérouler lors de la présente séance du conseil ne sera pas nécessaire puisque la compilation des réservations démontre que chaque demandeur a obtenu la salle qu'il désirait.

146/04/24

**Coopérative de Solidarité Santé Roxton Pond : demande de commandite d'une demi-salle du centre communautaire Armand Bienvenue**

**ATTENDU** la demande de location d'une demi-salle du centre communautaire reçue de la Coopérative de Solidarité Santé Roxton Pond dans l'optique d'organiser son assemblée générale annuelle le 5 juin 2024;

**ATTENDU** la demande de commandite déposée au conseil municipal pour obtenir la gratuité des frais de location de cette salle pour son assemblée;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par :** M<sup>me</sup> Nathalie Simard

**Appuyé par :** M<sup>me</sup> Christiane Choinière

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal offre gratuitement à la Coopérative de Solidarité Santé Roxton Pond la location d'une demi-salle du centre communautaire Armand Bienvenue pour son assemblée générale qui se tiendra le 5 juin prochain.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**Dépôt de la correspondance**

**C01-04-24** Lettre du gouvernement du Québec accordant une aide financière maximale de 2 400 000 \$ à Roxton Pond pour le projet Embranchement du réseau cyclable sur la route verte du Parc de la Yamaska

**C02-04-24** Rapport budgétaire de Roxton Pond au 1<sup>er</sup> avril 2024

**C03-04-24** Programmation des événements municipaux 2024

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES**

Une personne sur celles présentes dans la salle s'adresse au conseil municipal en cette deuxième période de questions et de commentaires.

### **Questions et commentaires reçus :**

- Un citoyen demande des clarifications quant à l'emplacement où se déroulera le Pickup Show cette année.

**Réponse :** Le maire indique que le Pickup Show se déroulera à proximité de l'église et de l'école de Roxton Pond en 2024, car les installations du parc des Sports ne sont pas encore prêtes pour accueillir un événement d'une telle envergure.

147/04/24

### **Clôture de la séance ordinaire**

**Il est proposé par :** M. Serge Bouchard

**Appuyé par :** M. André Côté

**Et résolu :**

**DE** clôturera cette séance ordinaire à 19 h 52.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

Le maire,

Le directeur général et greffier-trésorier,

---

Pierre Fontaine

---

François Giasson